

Service Instructeur

30 avenue Général Leclerc Espace St Germain - B.P. 263 38217 VIENNE

Accueil: 04.82.06.33.06

Affaire suivie par : VALLIN MICHEL

COMMUNE DE SAINT-ROMAIN-EN-GAL

(À rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER·N° DP 069235 24 10022

Dossier déposé incomplet le 26 Juillet 2024

Adresse des travaux :

3 Place Denys Levard 69560 Saint-Romain-en-Gal

Cadastré: AK67

DESTINATAIRE:

Commune de SAINT-ROMAIN-EN-GAL

THOMAS Luc

1 Place Denys Levard

69560 Saint-Romain-en-Gal

OBJET: ABANDON DU PROJET.

Monsieur,

Vous avez déposé en date du 26/07/2024 un dossier de demande de déclaration préalable enregistré sous les références DP 069235 24 10022.

Par le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme en date du 23 septembre 2024, vous nous faites savoir que vous abandonnez votre projet. Conformément à votre souhait, <u>votre demande est classée SANS SUITE</u>.

<u>Nota</u>: J'attire cependant votre attention sur le fait que cette mesure ne doit pas être interprétée comme un accord tacite sur le projet envisagé, étant précisé que si vos travaux étaient mis à exécution sans autorisation réglementaire, vous vous exposeriez à des poursuites pour infraction à la législation (articles L 480-1 et suivants du Code de l'Urbanisme).

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à Saint-Romain-en-Gal

le 23/09/24

Le Maire,

Luc THOMAS